

Unité de Recherche et de Formation

UFR-STAPS

de PARIS

JPO - Journées Portes Ouvertes - Février 2022

(Agnès PACQUELIN

Directrice des études L1)



STAPS /

**Sciences et Techniques des
Activités Physiques et Sportives**

➔ = ETUDES

➔ DANS LE DOMAINE de l'ENCADREMENT

➔ DU SPORT,

➔ DE L'EPS

**➔ DES ACTIVITES PHYSIQUES et
SPORTIVES**





**Les différentes possibilités à l'issue
de la**

1^{ère} année de STAPS



STAPS

STAPS ; L1, L2 et L3 ; MASTER

KINE

Licence Accès Santé
L.AS inutile pour Kiné



PROJETS POSSIBLES À L'ISSUE DE LA 1^{ère} ANNEE

KINE	STAPS	Licence Accès Santé (L.AS)
<p>Je suis tous les cours de STAPS car je suis avant tout inscrit(e) en STAPS</p> <p>Je ne m'inscris pas en L.AS pour Kiné</p> <p>Je dois <u>OBLIGATOIREMENT</u> valider chaque semestre dès la 1^{ère} session DONC l'année L1 en 1^{ère} session</p> <p>Je suis classé(e) au regard des résultats aux UEF (« bloc fondamental »)</p> <p>Et</p> <p>En fonction du nombre de places ouvertes (90 pour 481 en 2021/22)</p>	<p>Je suis tous les cours de STAPS car je suis avant tout inscrit(e) en STAPS</p> <p>Je valide mon année dès la 1^{ère} session (= « en vacances » fin mai) <u>ou en 2^{ème} session</u> (= « vacances fin juin/début juillet »)</p> <p>Je continue la formation STAPS en fonction de <u>mon projet</u> et je choisis une mention (<u>un parcours</u>) pour les 2 années suivantes (L2 et L3) parmi :</p> <p>Activités Physiques Adaptées et Santé (APA-S) = vers les handicaps, le vieillissement</p> <p>Education et Motricité (EM) : vers l'enseignement dans le 1^{er} degré (EM1) ou le 2^è degré (EM2) = prof</p> <p>Entraînement Sportif (ES) : vers l'entraînement dans SA SPECIALITÉ SPORTIVE, préparateur physique, etc.</p> <p>A l'issue de la L2, soit L3 de mon projet, soit Licence professionnelle « vers les métiers de la forme »</p>	<p>Je suis tous les cours de STAPS car je suis avant tout inscrit(e) en STAPS</p> <p>En plus,</p> <p>je suis des cours appelés « Mineure Santé », en distanciel, gérés UNIQUEMENT par la faculté de Santé (100h)</p> <p><u>Je souhaite aller en</u> :</p> <ul style="list-style-type: none">MédecinePharmacieOdontologieMaïeutique <p>Pas en Kiné</p> <p>Je dois <u>OBLIGATOIREMENT</u> valider dès la 1^{ère} session ET valider aussi toute la « Mineure Santé » <u>si je veux</u> aller en Santé <u>dès la fin de L1</u></p> <p><u>Je peux aussi</u> ne valider qu'une partie des UE de la « Mineure Santé » et valider les manquantes en Licence 2^{ème} année et/ou 3^{ème} année, <u>A CONDITION</u> de valider chaque année (L1, L2, L3) dès la 1^{ère} session.</p>



CONDITIONS POUR KINE au STAPS de Paris

SURTOUT ne pas s'inscrire en L.AS ; INUTILE

PAR CONTRE :

- Valider OBLIGATOIREMENT
chaque semestre dès la session 1 - même les sports
- OBTENIR DE **TRES BONNES NOTES** au bloc des matières dites fondamentales (UEF)



TOUT ETUDIANT DE L1 PEUT SOUHAITER

ALLER EN KINE



Année Universitaire 2021/2022 :

481 étudiants néo-inscrits en L1 pour 90 places

7 Instituts de formation

dont 1 seul public (AP-HP)



CONDITIONS POUR Licence ACCES SANTE (L.AS)

LE PRECISER dès l'inscription PARCOURSUP

Nombre de places pour 2021/22 : 80

- Permet de passer au choix en
- Médecine
- Maïeutique
- Odontologie
- Pharmacie



L.AS (suite)

Suivre les cours de la « Mineure Santé » = 100H de cours

➔ en distanciel, gérés **UNIQUEMENT**
par la faculté de Santé

➔ En plus de la formation STAPS

➔ Valider OBLIGATOIREMENT

les semestres STAPS dès la session 1

Et surtout le bloc des matières dites fondamentales (UEF)

➔ Valider les modules de L.AS (qu'il est possible d'étaler sur
plusieurs années)



LA 1^{ère} ANNEE en STAPS

2 semestres indépendants

QUI N'EST PAS UNE « Prépa Kiné »

mais qui ouvre la possibilité d'aller en Kiné
si les résultats le permettent



DES « SPORTS » A CHAQUE SEMESTRE

- ➔ 4 ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES PAR SEMESTRE
- ➔ SOIT UN TOTAL DE 8 ACTIVITES sur l'ensemble de l'année
- ➔ + 1 activité sous forme de stage lors du semestre 2
 - ➔ PAS DE SPECIALITE SPORTIVE en L1
 - ➔ de la polyvalence sportive



DES SPORTS OBLIGATOIRES et DES CHOIX

SPORTS OBLIGATOIRES :

➤ **ATHLETISME – GYMNASTIQUE – NATATION**

Les autres possibles (1 par « famille »)

- **Grand terrain : FOOTBALL - RUGBY- ULTIMATE –**
- **Raquette : BADMINTON - TENNIS DE TABLE – TENNIS –**
- **Petit terrain : BASKET - HANDBALL – VOLLEY –**
- **Combat : JUDO - SAVATE BOXE FRANÇAISE –**
- **Artistique et Plein Air : ACROSPORT – DANSE – ESCALADE**



DES CONNAISSANCES « INTELLECTUELLES » Déterminantes pour la poursuite des études

- ➔ Anatomie ; Bases neurophysiologiques (SV)
- ➔ Jeux, sports et société ; Théorie des jeux (SHS)
- ➔ Introduction à la physiologie de l'exercice ; Biomécanique des activités physiques et sportives (SV)
- ➔ Histoire du corps et des sports ; Psychologie et motricité (SHS)
- ➔ Connaissances théoriques des sports pratiqués au cours de chaque semestre





OBTENIR

LE DIPLÔME « LICENCE STAPS »

C'est :

VALIDER 6 semestres sur 3 années

AVOIR un PROJET PROFESSIONNEL



3 ANNEES DE FORMATION en STAPS

1 ^{ère} année (L1)	2 ^{ème} année (L2)	3 ^{ème} année (L3)
FORMATION GENERALE	CHOIX DE SON PROJET	CONFIRMATION DU PROJET
<p>Des matières scientifiques Des matières sociales (en L1, L2 et L3)</p> <p>Des pratiques sportives et Des théories de ces pratiques (en L1, L2 et L3)</p> <p>De l'anglais (en L1, L2 et L3)</p> <p>Inscription possible en L.AS 1</p>	<p>Vers l'Enseignement (1^{er} et 2^{ème} degré) = EM (stage)</p> <p>Vers l'Entraînement = ES (préparateur, entraîneur, métiers de la forme) (stage)</p> <p>Vers les Activités adaptées (handicaps, vieillissement) = APA.S (stage)</p> <p>Inscription possible en L.AS 1</p>	<p>SUITE DE LA L2 STAGE <u>En lien étroit avec le projet choisi</u></p> <p>(Inscription possible en L.AS)</p>
PASSAGE EN L2 STAPS OU	PASSAGE EN L3 OU	PASSAGE EN MASTER OU
<p><u>partir en</u> Kiné <u>ou</u> en Licence SANTÉ</p>	<p><u>Poursuivre en</u> Licence Professionnelle « Métiers de la forme »</p>	<p>Entrée dans le monde du travail <u>ou</u> Licence Professionnelle « Métiers de la forme »</p>



MERCI DE VOTRE ATTENTION

Agnès PACQUELIN
Directrice des études L1

